



DOJO ST JUSTOIS – BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2019 / 2020

Nom du judoka :
Prénom du judoka :
Date de naissance :
Nom et prénom du responsable légal :
Adresse complète :
Votre E-mail :
Votre n° ☎ :.

Pièces à joindre à joindre à ce bulletin :

- 1 certificat médical **OBLIGATOIRE** mentionnant l'aptitude à la pratique du judo en compétition.
- 1 chèque à l'ordre du Dojo St Justois comprenant la cotisation du 1^{er} trimestre et de la licence.
- 1 chèque comprenant la cotisation du 2nd trimestre (encaissement différé)
- 1 chèque comprenant la cotisation du 3^{eme} trimestre (encaissement différé)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de la famille (une enveloppe par famille)

Tarifs pour la saison 2019 / 2020

Le prix de la licence est fixé par la fédération

Catégorie	Chèque n° 1	Chèque n° 2	Chèque n° 3
	Adhésion ACLES + Licence+ Cotisation 1er Trimestre	Cotisation 2nd Trimestre	Cotisation 3eme Trimestre
PRE-BABY (enfants de 2016)	74 €		
BABY-JUDO (enfants de 2014-2015)	64 €	20 €	20 €
ENFANT (2008 à 2013)	75 €	31 €	31 €
ADULTE (2007 et avant)	79 €	35 €	35 €

Veillez cocher la case correspondant à votre cours !

- PRE-BABY (enfants de 2016) BABY-JUDO (enfants de 2014-2015)
 ENFANT (2008 à 2013) ADULTE (2007 et avant)

En fonction de la taille, du poids et de la morphologie de votre enfant, il se peut qu'il intègre un autre groupe que celui de sa classe d'âge. Ceci sur décision du directeur technique en accord avec les parents.

Tarifs spéciaux : **3^{ème} trimestre offert pour** le 3^{ème} licencié de la même famille (le plus jeune).
(Non cumulables) **3^{ème} trimestre offert pour** les licenciés demandeurs d'emploi (fournir attestation de pôle emploi).

Réduction de 10 € sur le prix de la licence pour les lycéens détenteurs de la carte Cursus Picardie.
Possibilité de régler avec les coupons ANCV.

Inscriptions et renseignements : pendant les heures de cours au dojo municipal place Théron ou au 07.69.06.76.09. ou par mail à dojo.saintjustois@laposte.net et sur notre site www.dojo-st-justois.com

Important : l'inscription ne pourra se faire que si toutes les pièces demandées sont jointes à ce bulletin.

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET D'UTILISATION DE SON IMAGE

SAISON 2019 - 2020

Durant la saison sportive **2019/2020**, votre enfant va participer aux entraînements ainsi qu'aux rencontres interclubs, voire même à des compétitions.

A l'occasion de ces évènements, le **DOJO ST JUSTOIS**, dans le cadre de ses activités de communication, est susceptible de prendre des photos et/ou de réaliser des films des personnes présentes pour illustrer divers supports d'information internes ou externes : site Internet, films, photos, éventuelle diffusion dans la presse locale, et via tout autre moyen existant.

Toutes ces formes d'exploitation sont réalisées **exclusivement à titre informatif et non commercial**.

A ce titre, en tant que représentant légal de votre enfant mineur et conformément à la loi protégeant le droit au respect de la vie privée, le **DOJO ST JUSTOIS** doit recueillir votre autorisation préalable pour pouvoir réaliser, fixer, reproduire et publier/diffuser, avec ou sans modifications, des photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements sonores de votre enfant.

Le **DOJO ST JUSTOIS** s'interdit expressément de procéder à une exploitation des prises de vues susceptibles de porter atteinte à la dignité ou à la réputation de l'enfant concerné ou tout autre exploitation préjudiciable.

Je soussigné(e) (nom du représentant légal) :

Agissant en qualité de représentant légal de (nom et prénom de l'enfant) :

Autorise le Dojo St Justois à réaliser et à exploiter des prises de vue de mon enfant dans le cadre des activités du club.

N'autorise Pas le Dojo St Justois à réaliser et à exploiter des prises de vue de mon enfant dans le cadre des activités du club

Date & signature du représentant légal



Dojo St Justois

Certificat médical

Saison 2019 / 2020

Je soussigné(e), Docteur

Atteste que l'état de santé de

Né(e) le / / ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo y compris en compétition.

Date, signature

cachet du médecin

Exemplaire à conserver dans le dossier du Club



Dojo St Justois

Certificat médical

Saison 2019 / 2020

Je soussigné(e), Docteur

Atteste que l'état de santé de

Né(e) le / / ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo y compris en compétition.

Date, signature

cachet du médecin

Exemplaire à conserver par le judoka et à présenter avec le passeport et/ou la licence.